

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2012002

Signataire : AD/SD

OBJET : cession du 46 rue de la Motte à Aubervilliers, terrain cadastré AS 106, d'une superficie de 266 m², au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le courrier de la commune en date du 19 octobre 2011 ;

Vu la lettre de la SA PROGERIM en date du 10 novembre 2011 ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 10 octobre 2011 ;

Considérant l'intérêt de céder la parcelle AS 106 située 46 rue de la Motte à Aubervilliers au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué afin que cette dernière puisse construire une crèche, un centre médicalisé, 43 logements sociaux, 148 chambres étudiantes sociales et environ 125 logements en accessions.

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE de céder le terrain situé 46 rue de la Motte à Aubervilliers, cadastré AS 106 d'une superficie de 266 m² au profit de la SA PROGERIM ou tout substitué.

FIXE le prix de cession à 106.500 €, valeur libre de toute occupation.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

La recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 10/02/2012

Publié le : 02/02/2012

Certifié exécutoire le : 10/02/2012

Pour le Maire
L'Adjoint délégué